



Malgré une malformation cardiaque, Morgan a vécu intensément jusqu'à 12 ans

L'association a vu le jour quelques mois après le décès d'un jeune garçon prénommé **Morgan**.

Cet enfant était né avec une malformation cardiaque ; opéré à l'âge de 2 ans, à cœur ouvert, il a vécu normalement en limitant son activité physique jusqu'au début de l'été 1997, moment où l'usure de son cœur nécessitait une transplantation.

Le cœur dont **Morgan** avait besoin pour continuer à vivre n'est pas arrivé avant que le sien ne s'arrête de battre.

*Il est décédé le 21 septembre 1997.*

Ses parents, sa famille et ses amis, avec le choc douloureux de sa disparition, ont cherché à comprendre les règles existantes dans notre pays en matière de don d'organes et de greffes. De nombreuses rencontres avec des médecins, des chirurgiens et l'Établissement Français des Greffes devenu depuis l'Agence de Biomédecine, ont permis d'évaluer l'important travail à réaliser pour sauver ceux à qui la vie réserve un mauvais tour.

*Le 19 Mai 1998, l'association a été créée.*

*Elle est régie par la loi 1901 et reconnue d'intérêt général.*

## **MORGAN, vivre grâce à la greffe**

Dès sa création, dans un élan de solidarité, un grand nombre de personnes ont adhéré à cette cause et depuis l'Association fonctionne avec une mobilisation toujours active de ses membres bénévoles. Elle est régie par un Conseil d'Administration élu en Assemblée Générale.

### **LES OBJECTIFS DE L'ASSOCIATION**

- **Rassembler** autour de l'idée généreuse du don d'organes.
- **Provoquer et aider** à la réflexion, sur le don et la greffe lors de manifestations et dans divers établissements d'enseignements scolaires ou professionnels.
- **Etre à l'écoute et soutenir** les personnes en attente de greffe, les personnes greffées, les familles touchées par le don d'organes et/ou la greffe...
- **Interpeller et agir** auprès des autorités compétentes dans le cadre du don d'organes et de la greffe.
- **Participer** à des animations au sein des hôpitaux.